

Société des Mines de Phosphates

SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM

Installations Portuaires -Annaba-

<p>Installation Portuaires -Annaba- Demande de prix N° : 003/IPA/2025 Demande d'achat N° : 03/2025 Nombre de page : 03/03 Affaire suivi par : M. BOUSSAID Kamel Pour : Objet de la demande : DEUX CABINES SAHARIENNES</p>	<p>Fournisseur :</p>
---	-----------------------------

Monsieur ;

Les installations portuaires d'Annaba invitent à présenter vos meilleures offres techniques et financière pour répondre aux besoins décrits dans la demande de prix, selon les instructions du document de consultation ci-joint.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Nomenclature	Désignation et spécification technique	Quantité
7105000110	<p>Fourniture de deux (02) cabines sahariennes de dimensions 9 m x 3 m chacune.</p> <p><u>Caractéristiques générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre : 02 cabines sahariennes • Dimensions de chaque cabine : 9 m x 3 m avec porte blindé • Aménagement intérieur : 4 bureaux distincts au total (2 bureaux par cabine) • Localisation d'installation : Zone populaire exposée à l'air marin • Matériaux conformes et résistants aux environnements salins (anticorrosion / anti-humidité / qualité conforme aux normes en vigueur) <p><u>Équipements par bureau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Climatiseur 12 000 BTU installé et opérationnel par bureau • Installation électrique complète, incluant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Tableaux et protections électriques ○ 03 prises de courant 220 V minimum par bureau ○ Éclairage LED interne suffisant par bureau • Installation réseau informatique par bureau, incluant : 	02

Société des Mines de Phosphates

SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM

Installations Portuaires -Annaba-

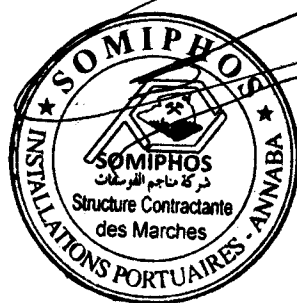
	<ul style="list-style-type: none">○ 03 prises RJ45 par bureau avec Goulottes / cheminement protégés pour câblage informatique• Peinture anti-humidité et anticorrosion (intérieur et extérieur) <p>Exigences supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none">• Qualité des matériaux assurant la durabilité et la sécurité	
--	--	--

NB : Nous portons à votre connaissance que vous pouvez consultez notre portail sur l'adresse suivante : www.somiphos.com

Fait à Annaba le : 28 / 10 / 2025

LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE

CONTRACTANTE DES MARCHES



Mr BOUSSAID Kamel

Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM

Installations Portuaires -Annaba-

Document de consultation (DDC)

Demande de prix N°003/2025

OBJET : Fourniture de deux (02) cabines sahariennes de dimensions 9 m x 3 m chacune.

1. Modalité de soumission des offres :

Les offres doivent être transmises au plus tard le : **10/11/2025** à 11H00 ; Par l'un des moyens suivants :

- Par e-mail : cop.somiphos.ipa@gmail.com (*e-mail confidentiel C.E.P.E.O*)
- Sous pli fermé anonyme portant la mention :

A n'ouvrir que par la C.O.P.E.O.

A déposé à l'adresse suivante :

**Bureau du chargé de la réception des offres de l'unité /N°TEL :
0770.06.93.23SOMIPHOS. IPA QUAI SUD PORT ANNABA**

- Chaque offre doit obligatoirement comprendre deux volets distincts dans le même envoi (e-mail ou pli) :
- Offre technique
- Offre financière

2. Demande de clarification :

Toute demande de clarification doit être adressée au plus tard (10) dix jours avant la date limite de dépôt des offres, par :

Tél : 0783 071 646

E-mail : somiphosipa.struc.contrac@gmail.com (*e-mail de la structure contractante des Marchés*)

3. Obligations administratives et documents à fournir :

Les offres doivent impérativement :

- ❖ Mentionné le numéro de la présente demande de prix ;
- ❖ Indiquer les informations fiscales du soumissionnaire :
 - Registre de commerce ;
 - Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
 - Relevé d'identité bancaire (RIB) ;
 - Numéro d'imposition ;
 - C20.

4. Condition général de soumission :

4.1 Validité des offres :

Durée minimale exigée : **60 jours**, à compter de la **date limite** de la réception des offres.

4.2 Condition de paiement

Paiement à terme différé de quarante jours, après réception conforme et acceptation des services.

4.3 Condition de livraison :

- Tous les prix doivent être exprimés en dinar algérien et inclure tous les frais annexés (Transport, manutention, etc.) ;
- Aucune révision de prix ne sera acceptée après soumission de l'offre ;
- La livraison est obligatoire sur le site des **IPA SOMIPHOS-Annaba** ;

4.4 Délai de livraison ou d'exécution :

Le fournisseur doit préciser clairement dans son offre le délai de livraison du produit ou l'exécution du service proposé.

4.5 La garantie :

Le fournisseur doit indiquer la **durée exacte de garantie**, couvrant tout défaut de fabrication.

5. Critères d'évaluation des offres :

L'attribution des commandes se fera sur la base d'une évaluation globale prenant en compte les critères suivants :

5.1 Qualité technique :

Les produits doivent respecter les spécifications techniques mentionnées dans ce document.

5.2 Disponibilité immédiate :

En cas d'urgence (selon appréciation de la commission), priorité aux offres disponibles immédiatement du soumissionnaire retenu pour éviter tout retard.

6. Méthode de notation :

La **commission d'ouverture et d'évaluation** invitera le service demandeur pour émettre un avis sur la qualité du produit proposés.

6.1 Critère de notation des offres :

❖ Offre technique sur 60 :

Elle vise à apprécier la qualité, la conformité, et la fiabilité des produits proposés.

Critère	Notation
Délai de garantie (qualité)	40
Délai de livraison	20
TOTAL DE L'OFFRE TECHNIQUE	60

Tout soumissionnaire obtenant une note inférieure à 30/60 sera éliminé.

❖ Offre Financière (40) :

Sous-critère	Pondération
Prix global de l'offre	40
Total offre technique	40

L'offre financière est évaluée **uniquement pour les soumissionnaires ayant été déclarés techniquement conformes** après la première phase d'évaluation technique.

L'évaluation financière repose sur la comparaison du **prix global toutes taxes comprises (TTC)** des offres jugées techniquement conformes.

La note financière (NF) est calculée selon la formule suivante :

Tout soumissionnaire obtenant une note inférieure à 30/60 sera éliminé

N. Tec: note technique sur 60 ;

N. Fin: note financière sur 40.

$$N. Fin = 40 \times (P. min/Pi)$$

P. min= Prix le plus bas parmi les offres recevables,

Pi= Prix de l'offre considérée,

40 = note maximale attribuée à l'offre financière.

Ainsi, l'offre la moins-disant obtient la note maximale de **40 points**, et les autres sont notées proportionnellement.

6.2 Pondération finale :

La note totale de chaque soumissionnaire (**NT**) est obtenue selon la pondération suivante :

$$NT=(\text{Note technique} \times 0.6) + (\text{Note financière} \times 0.4)$$

L'attribution du marché se fera à l'offre la mieux classée, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note totale la plus élevée, à condition qu'elle soit jugée économiquement raisonnable et conforme aux exigences techniques.

7. Cas d'Exclusion des Offres :

Sont exclues sans examen les offres :

- Incomplètes ou hors délai
- Sans documents administratifs exigés ;
- Sans délai de livraison ou de garantie précisé ;
- Non conformes aux spécifications techniques.

8. Condition générale de consultation

8.1 Réception des produits ou services

Les produits doivent répondre aux exigences techniques

Des tests de conformité seront effectués à la réception, en cas de non-conformité ou de défaut des réserves écrites peuvent être émises qui peuvent entraîner un rejet partiel ou total de la commande sans compensation.

8.2 Pénalité de Retard

Taux : 0,5 % du montant total HT par jour de retard plafonné à 10 %.

Cette pénalité est sans préjudice des autres recours (résiliation, indemnisation).

LE RESPONSABLE DE LA
STRUCTURE CONTRACTANTE DES MARCHES

